



CHOMAGE DU CANAL DU FOREZ

Le chômage du canal du Forez a démarré le 16 février 2024. Cette période de mise à sec annuelle est toujours un moment fort pour le canal : l'ensemble des travaux / chantiers doivent être réalisés dans un délai très court, peu importe la météo, peu importe les conditions. Lors du confinement lié au covid en 2020, des pelles et camions étaient en action sur le canal les 18 et 19 mars pour permettre la remise en eau le 20 mars 2020, des réceptions de chantier avaient lieu le 17 mars.

Cette année, une vingtaine de chantiers ou inspections ont lieu sur la branche principale du canal du Forez, de Chambles à Montverdun. Des travaux de réparation, d'entretien ou d'amélioration ont lieu ; des inspections du canal, des revêtements de ponts, ponts canaux et siphons sont en cours.

Des tronçons restent en eau lors du chômage pour les usages prioritaires que sont la fourniture en eau potable et l'abreuvement du bétail. Des interventions en amont du chômage permettent de fermer les prises et alimentations non prioritaires et ainsi de réduire les volumes prélevés afin que les stocks constitués tiennent le temps du chômage. A noter qu'un prélèvement est fait sur une rivière afin de compléter les stocks ; cette année la rivière coule pendant le chômage alors que c'était le talon d'Achille des deux dernières éditions.

Une première remise en eau est visée autour du 4 – 5 mars sur la partie amont, une seconde autour du 11 mars jusqu'à Montbrison. Enfin la remise en eau définitive est envisagée vers le 23 mars. Cela reste à confirmer dans les semaines à venir, l'objectif étant de terminer les travaux le plus tôt afin de remettre en eau le plus rapidement possible afin de fournir de l'eau aux usages non desservis pendant le chômage, et principalement l'abreuvement sur les secteurs pas en eau, et la pisciculture.

A ce jour, une dalle sur le radier du canal a été créée dans les murs de Grangent. En effet des fuites importantes persistaient malgré des travaux de rejointoiement l'année dernière.

Un dégrilleur est en cours de pose à St Paul d'Uzore. Cet ouvrage automatique permettra de mieux réguler le débit prélevé sur le canal par une ASA. Le dégrillage manuel va être supprimé.

Une prise de rigole a été condamnée : c'est 300 000 m3 environ qui seront économisés sur l'année.

Suite à des inspections, 2500 mètres de canal vont être curés.

4 siphons ont été diagnostiqués : La première impression à chaud est que les ouvrages sont globalement en bon état et qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir. Les inspecteurs s'attendaient à bien pire en comparaison avec ce qu'ils ont pu voir notamment sur un autre canal.

Il reste près de 3 semaines de chômage pour terminer les travaux entrepris.



Dalle dans les murs



Elagage bajoyer intérieur



Plus d'eau à St Romain



Pose d'un dégrilleur